



## Habitat : un nouvel opérateur en Charentes

jeudi 9 juillet 2020, par [lpe](#)

Habitat de la Vienne et CDC Habitat annoncent la création de la Coop Charente-Maritime Habitat, société commune (SCIC HLM), pour concevoir et mener ensemble des projets de construction de logements sociaux en Charente et Charente-Maritime.

De 2022 à 2034, les deux partenaires investiront 20 millions d'euros pour construire 100 logements par an dans les deux départements.

La Charente et la Charente-Maritime manquent de logements sociaux et de logements accessibles à la propriété. Face à ce constat, Habitat de la Vienne, 1er bailleur du département, et CDC Habitat, 1er bailleur de France, ont décidé de concentrer leurs moyens humains et financiers, en créant une société commune

(SCIC HLM), La Coop Charente-Maritime Habitat, basée à la Rochelle.

Ce regroupement permettra à Habitat de la Vienne et CDC Habitat d'engager la construction de près de 100 logements par an en Charente et en Charente-Maritime entre 2022 et 2034 dont environ 70 logements sociaux par an et 30 logements accessibles à la propriété.

Cet effort massif de construction sera réparti à égalité entre les deux partenaires. Il sera complété par l'étude de projets d'offres de logements intermédiaires, logements neufs répondant aux besoins des classes moyennes.

La gestion de cette nouvelle société HLM et le développement de ses projets de construction se feront entièrement à la Rochelle et son pilotage opérationnel sera assuré par les équipes d'Habitat de la Vienne.

« *Ce nouveau partenariat confirme pleinement l'engagement de CDC Habitat d'accompagner les collectivités locales pour développer un habitat abordable et durable et conforte notre rôle d'acteur d'intérêt général au service des collectivités et des habitants* » indique André Yché, Président du Directoire de CDC Habitat.

« *À travers ce projet, CDC Habitat Sud-Ouest renforce sa présence sur le territoire charentais, tout en bénéficiant de l'expertise locale des équipes de l'Habitat de Vienne, dans un partenariat au service des collectivités* » souligne Jean-Baptiste Desanlis, directeur interrégional CDC Habitat Sud-Ouest.

« *Nous souhaitons créer un outil supplémentaire au service des collectivités destiné à favoriser l'accession sociale afin de donner la possibilité aux jeunes ménages d'accéder à la propriété dans le cadre du parcours résidentiel sur les zones tendues de la Charente-Maritime* », explique Henri Colin, président d'Habitat de la Vienne. « *Pour cela, tous les moyens mis à disposition par le législateur, seront mis en œuvre comme le Prêt Social Location Accession (PSLA) et le Bail Réel Solidaire (BRS)* », précise Pascal Aveline Directeur Général d'Habitat de la Vienne. « *Ce partenariat représente également l'opportunité de proposer un éventail plus large d'offres locatives sociales, allant du logement des plus démunis au logement intermédiaire, sur ces territoires.* »

Sur le terrain, les premiers programmes commencent à sortir de terre :

- Vaux-sur-Mer : 15 logements en location-accession
- St-Pierre d'Oléron : 20 logements
- La Tremblade : 14 logements
- Ile d'Oléron : 10 logements en location-accession
- La Rochelle : 16 logements
- St-Georges de Didonne : 9 logements
- Aytré : 31 logements

- Rochefort : 7 logements
- Saint-Just Luzac : 25 logements
- Saint-Pierre d'Oléron : 6 logements

Pour rappel, un autre opérateur oeuvre également en Charente-Maritime dans le domaine de l'habitat social : Habitat 17, qui a fêté ses 70 ans récemment. ([lire notre article](#)).